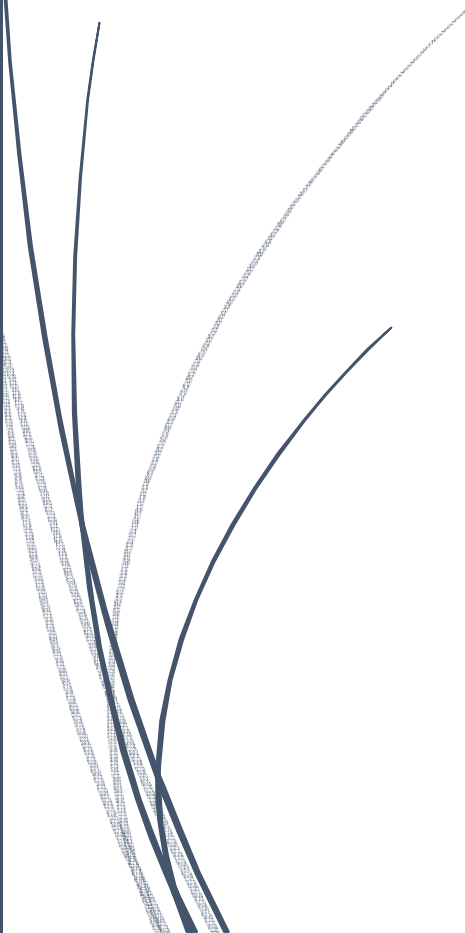


A dark blue vertical bar on the left side of the page, with a blue arrow pointing to the right, overlapping it.

Vacances annuelles 2018

Several thin, dark blue, curved lines that originate from the bottom left and sweep upwards and to the right, resembling stylized grass or reeds.

Service juridique EASYPAY GROUP

INTRODUCTION	6
CHAMP D'APPLICATION.....	7
1. PRINCIPE.....	7
2. EXTENSION.....	8
3. CATÉGORIES EXCLUES.....	8
DURÉE DES VACANCES	9
1. OCTROI DU DROIT AUX CONGÉS PAYÉS	9
1.1. Principe.....	9
1.2. Concepts de base.....	9
1.3. Périodes assimilées.....	9
1.4. Périodes non assimilées.....	12
2. OUVRIERS	13
2.1. Définition du nombre de jours prestés et assimilés.....	13
2.2. Définition du nombre de jours de vacances.....	14
3. EMPLOYÉS	16
3.1. Définition du nombre de mois prestés et assimilés.....	16
3.2. Mois incomplets.....	16
3.3. Travail intérimaire.....	17
4. TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL	18
4.1. Principe de base.....	18
4.2. Ouvriers.....	18
4.3. Employés.....	19
4.4. Heures de vacances.....	19
4.5. Exemples.....	20
5. PASSAGE D'UN RÉGIME À TEMPS PLEIN À UN RÉGIME À TEMPS PARTIEL ET INVERSEMENT	22
5.1. Principe.....	22
5.2. Passage d'un temps plein à un temps partiel.....	22
5.3. Passage d'un temps partiel à un temps plein.....	22
5.4. Exemples.....	23
6. VACANCES JEUNES POUR LES JEUNES TRAVAILLEURS JUSQU'À 25 ANS	28
6.1. Dispositions générales.....	28
6.2. Conditions.....	28
6.3. Situations spécifiques.....	28
6.4. Droit aux vacances jeunes.....	29
6.5. Remarques concernant les vacances jeunes.....	29
7. VACANCES SENIORS POUR LES TRAVAILLEURS ÂGÉS À PARTIR DE 50 ANS	31
7.1. Dispositions générales.....	31
7.2. Conditions.....	31
7.3. Droit aux vacances seniors.....	31
7.4. Remarques concernant les vacances seniors.....	32
8. MODALITÉS DE PLANIFICATION	32
8.1. Règles à respecter pour la planification des vacances annuelles.....	32
8.2. Vacances collectives.....	33
8.3. Vacances individuelles.....	33
PÉCULE DE VACANCES	34
1. EMPLOYÉS AYANT UNE RÉMUNÉRATION FIXE	34
1.1. Principe.....	34
1.2. Calcul.....	34
1.3. Périodes assimilées.....	35

1.3.1.	Dispositions générales	35
1.3.2.	Périodes assimilées et non assimilées pendant l'année de vacances.....	36
1.4.	<i>Indexations et augmentations salariales après le paiement du pécule de vacances.....</i>	36
1.5.	<i>Mois incomplets.....</i>	37
2.	EMPLOYÉS AYANT UNE RÉMUNÉRATION VARIABLE.....	38
2.1.	<i>Principe.....</i>	38
2.2.	<i>Éléments considérés comme du salaire variable.....</i>	38
2.3.	<i>Calcul du pécule de vacances variable.....</i>	38
2.4.	<i>Salaire variable fictif pour les périodes assimilées.....</i>	39
3.	EXEMPLES DE PÉCULE DE VACANCES DES EMPLOYÉS.....	40
PÉCULE DE VACANCES DE SORTIE		42
1.	DISPOSITIONS GÉNÉRALES	42
2.	PÉCULE ANTICIPÉ ET SOLDE DU PÉCULE	42
3.	SITUATIONS POSSIBLES.....	42
4.	BASE DE CALCUL DU PÉCULE DE VACANCES EN CAS DE SORTIE DE SERVICE	45
5.	ATTESTATIONS DE VACANCES	45
6.	EXEMPLE	47
PRISE EN COMPTE DES ATTESTATIONS DE VACANCES DES EMPLOYEURS PRÉCÉDENTS....		48
1.	PRINCIPE.....	48
2.	PROCÉDURE DE PRISE EN COMPTE DES ATTESTATIONS DE VACANCES	48
3.	SOLDE NÉGATIF	48
4.	EXEMPLES.....	49
PÉCULE DE VACANCES APRÈS UN CHANGEMENT DE RÉGIME DE TRAVAIL		60
1.	CHANGEMENT DE RÉGIME DE TRAVAIL CHEZ UN MÊME EMPLOYEUR	60
1.1.	<i>Passage d'un régime à temps plein à un régime à temps partiel (ou réduction du nombre d'heures par semaine).....</i>	60
1.1.1.	<i>Principe : liquidation du pécule en décembre.....</i>	60
1.1.2.	<i>Quand faut-il appliquer cette liquidation ?.....</i>	60
1.1.3.	<i>Comment calculer la liquidation du pécule en décembre ?</i>	61
1.1.4.	<i>Exemples.....</i>	63
1.1.5.	<i>Point important 1 : en cas d'une réduction du temps de travail – toujours une compensation l'année suivante.....</i>	65
1.1.6.	<i>Point important 2 : réduction de la durée de travail deux années consécutives.....</i>	68
1.1.7.	<i>Point important 3 : liquidation du pécule en décembre après la prise en compte d'une attestation de vacances pendant l'année de vacances.....</i>	70
1.1.8.	<i>Point important 4 : l'intéressé sort de service après une réduction de sa durée de travail MAIS avant la liquidation de décembre</i>	72
1.2.	<i>Passage d'un régime à temps partiel à un régime à temps plein (ou augmentation du nombre d'heures par semaine).....</i>	73
1.2.1.	<i>Opération préalable.....</i>	73
1.2.2.	<i>Méthodes de travail possibles.....</i>	74
1.2.3.	<i>Exemples.....</i>	74
2.	CHANGEMENT DE RÉGIME DE TRAVAIL CHEZ DIFFÉRENTS EMPLOYEURS	77
2.1.	<i>Passage d'un régime à temps plein à un régime à temps partiel.....</i>	77
2.1.1.	<i>Principe.....</i>	77
2.1.2.	<i>Octroi au prorata</i>	77
2.1.3.	<i>Exemple</i>	77
2.2.	<i>Passage d'un régime à temps partiel à un régime à temps plein.....</i>	78
2.2.1.	<i>Principe.....</i>	78
2.2.2.	<i>Octroi au prorata</i>	78
2.2.3.	<i>Exemple</i>	79

PÉCULE DE VACANCES EN CAS DE CHANGEMENT DE STATUT	80
1. PASSAGE DU STATUT D'OUVRIER À CELUI D'EMPLOYÉ.....	80
1.1. <i>Pécule de vacances des ouvriers</i>	80
1.2. <i>Principes de calcul du pécule après un changement de statut</i>	81
1.3. <i>Exemple</i>	82
2. PASSAGE DU STATUT D'EMPLOYÉ À CELUI D'OUVRIER.....	83
VACANCES SUPPLÉMENTAIRES (EUROPÉENNES)	84
1. CONDITIONS DES VACANCES SUPPLÉMENTAIRES (EUROPÉENNES).....	84
1.1.1. Début ou reprise d'une activité : définition.....	84
1.1.2. Période d'amorçage de 3 mois	86
1.1.3. Épuisement des jours de vacances légales au préalable	86
2. DURÉE DES VACANCES SUPPLÉMENTAIRES.....	87
2.1. <i>Ouvriers</i>	87
2.2. <i>Employés</i>	87
3. PÉCULE DE VACANCES SUPPLÉMENTAIRES.....	89
3.1. <i>Ouvriers</i>	89
3.2. <i>Employés</i>	89
4. RÉGULARISATION LORS DU PAIEMENT DU PÉCULE DE VACANCES	90
4.1. <i>Ouvriers</i>	90
4.2. <i>Employés</i>	90
5. RÉGULARISATION LORS DU PAIEMENT DU PÉCULE DE SORTIE.....	91
6. DIVERS.....	93
6.1. <i>Combinaison avec les vacances jeunes et les vacances seniors</i>	93
6.2. <i>Combinaison avec le chômage temporaire pour fermeture collective</i>	93
RÉGIME ONSS ET PRÉCOMPTE PROFESSIONNEL	94
1. SIMPLE PÉCULE.....	94
2. DOUBLE PÉCULE DE VACANCES ORDINAIRE (85 % DU SALAIRE MENSUEL)	94
3. DOUBLE PÉCULE DE VACANCES COMPLÉMENTAIRE (7 % DU SALAIRE MENSUEL)	95
4. PÉCULE DE SORTIE RELATIF À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (SOLDE DU PÉCULE DE VACANCES).....	95
5. PÉCULE DE SORTIE RELATIF À L'ANNÉE EN COURS (PÉCULE DE VACANCES ANTICIPÉ).....	96
6. PÉCULE DE VACANCES SUPPLÉMENTAIRES (EUROPÉENNES)	96
7. PRÉCOMPTE PROFESSIONNEL SUR LE DOUBLE PÉCULE ET LE PÉCULE COMPLÉMENTAIRE (2018).....	97
JOURS DE VACANCES ANNUELLES NON PRIS.....	99
1. OUVRIER	99
2. EMPLOYÉS	99
2.1. <i>Hypothèse 1 : l'employé décide de son plein gré de ne pas prendre tous ses jours de congé</i>	99
2.2. <i>Hypothèse 2 : l'employé est dans l'impossibilité de prendre ses vacances pour des raisons indépendantes de sa volonté</i>	99
2.2.1. Dispositions générales	99
2.2.2. Mode de calcul	100
2.2.3. Exemple	100
FERMETURE ANNUELLE ET DROIT AUX VACANCES INSUFFISANT	101
1. PRINCIPE.....	101
2. CHAMP D'APPLICATION.....	101
3. FORMALITÉS	102
PROVISIONS POUR LES VACANCES ANNUELLES.....	103
1. PRINCIPE.....	103
2. POURCENTAGES POUR 2018 – SOUS RÉSERVE	103

CAS PARTICULIERS	104
1. PASSAGE DU RÉGIME DE VACANCES DU SECTEUR PUBLIC AU RÉGIME DE VACANCES DU SECTEUR PRIVÉ	104
1.1. <i>Acquisition des jours de vacances</i>	104
1.2. <i>Octroi du pécule de vacances</i>	104
2. SAISIE OU CESSION SUR LE PÉCULE DE VACANCES	104
3. VACANCES ANNUELLES ET FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL	105
4. CONSÉQUENCES DE CERTAINS ÉVÉNEMENTS SUR LES VACANCES ANNUELLES	105
4.1. <i>Maladie</i>	105
4.2. <i>Jour férié</i>	105
4.3. <i>Petit chômage</i>	105
5. PÉCULE DE VACANCES POUR LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS	106
SOURCES	107